



RISQUES PSYCHOSOCIAUX & DOCUMENT UNIQUE IDENTIFIER, EVALUER et AGIR

Les étapes d'une démarche de prévention
RPS-DUER

OBJECTIFS

Mieux appréhender le contexte réglementaire des RPS.

Connaître les outils de dépistage et d'évaluation des facteurs de RPS.

Connaître les acteurs intervenant dans le domaine de la prévention des RPS, ainsi que les aides techniques et financières.

Supprimer, ou à défaut réduire les RPS en mettant en place un plan d'actions

REGLEMENTATION

Article L4121-2 code du travail

« L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs, sur le fondement des principes généraux de prévention suivants :

1° Eviter les risques ;

2° Evaluer les risques qui ne peuvent pas être évités ;

3° Combattre les risques à la source ;

4° Adapter le travail à l'homme...

5° Tenir compte de l'état d'évolution de la technique ;

6° Remplacer ce qui est dangereux par ce qui ne l'est pas...

7° Planifier la prévention en y intégrant, dans un ensemble cohérent, la technique, l'organisation du travail, les conditions de travail, les relations sociales et l'influence des facteurs ambiants, notamment les risques liés au harcèlement moral, tel qu'il est défini à l'Article L1152-1 ;

8° Préférer les mesures de protection collective aux EPI ;

9° Donner les instructions appropriées aux travailleurs. »

PUBLIC

Toute personne exerçant, ou appelée à exercer une mission de prévention des RPS: chefs d'entreprise, responsables sécurité ou RH, représentants du CSE ou de le CSSCT.

Formation accessible aux Personnes en Situation de Handicap.

DUREE

0,5 jour – 3H30

formule découverte

1 jour – 7H

formule approfondissement des connaissances

GROUPE

10 personnes maximum conseillé

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES & D'ENCADREMENT

Diaporamas, films & analyses de situation de travail interactives

Le formateur intervenant lors de ce stage possède une expérience de 15 ans dans la prévention des risques professionnels. Il est aussi enregistré comme IPRP sous le n°69/2013/194 auprès de la CARSAT.

SUIVI DE L'ACTION & EVALUATION

La présence du (des) salarié(s) est suivie par une feuille de présence signée par demi-journée, et une attestation d'assiduité et de formation est remis pour tout stage suivi dans son intégralité.

PROGRAMME

Notre programme de formation a été construit conformément aux prescriptions de l'INRS & de l'ANACT

RPS: DE QUOI PARLE T'ON ?

- Stress, harcèlement, agressions...
- Pourquoi identifier les RPS en entreprise
- Conséquences pour les salariés, pour l'entreprise
- Notion de situation de travail

LES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE DE PRÉVENTION

- Identifier les facteurs de RPS
- Les étapes de l'évaluation des facteurs de RPS
 - le groupe PROJET: avec qui le constituer, et pourquoi
 - le pré-diagnostic & dépistage: collecter les indicateurs existants
 - le diagnostic approfondi:
 - construire une liste d'indicateurs adaptée
 - se concerter avec les acteurs concernés (groupe projet)
 - restituer les résultats
- Intégrer l'évaluation des RPS dans le DUER
 - élaboration, mise en œuvre et suivi d'un plan d'action

SE FAIRE AIDER

- Les partenaires
- Les aides techniques et financières

PRE REQUIS (à vérifier par vos soins)

Aucun

LIEU

Formation animée dans vos locaux, ou en inter-entreprises.

LES + 5A FORMATIONS

Cette formation a aussi pour but de donner des outils pratiques rapidement transposables.

Un fascicule réalisé par 5A FORMATIONS est remis à chaque participant pour les accompagner dans l'exercice de leurs fonctions et de nombreux documents sont aussi à disposition consultables pendant de la formation (INRS, CARSAT, ANACT...)

Un service « SOS » par téléphone ou par mail, suite à la formation, est à votre disposition pour accompagner les participants dans leurs mises en application.

CONTACT

Par téléphone +33(0)7 77 32 77 96 de 9h à 17h
Par mail 5aformations@gmail.com
Référént handicap Laurent DANIEL +33(0)7 77 32 77 96
Vous pouvez également nous retrouver sur notre site www.5aformations.com

TARIF

A partir de 1320€ HT / jour
A partir de 860€ HT / ½ journée

(hors tarif fidélité ou demande particulière)